

EN CAS D'URGENCE, APPELER 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

1-800-654-6911 (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-2970)

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC(R)

1-800-424-9300 (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-703-527-3887)

POUR TOUTES LES QUESTIONS ET REQUÊTES CONCERNANT LES FDS, APPELER

1-800-511-MSDS (EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-2347)

NOM DU PRODUIT: **GLB Rendezvous Activate**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Advantis Technologies
1400 Bluegrass Lakes Parkway
Alpharetta, GA 30004
USA

DATE DE RÉVISION: 03/16/2014
REPLACE: 03/18/2013

FDS No: 000000012459
SYNONYMES: Aucun
FAMILLE CHIMIQUE: Aucun
DESCRIPTION / UTILISATION: Aucun n'est établi.
FORMULE: Aucun n'est établi.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des risques de l'OSHA:

Corrosif pour les yeux, Produit irritant modéré de la peau, irritant respiratoire, Sensibilisant cutané éventuel, Oxydant, Danger potentiel sur le développement du fœtus

Voies d'absorption: Inhalation Ingestion Yeux Peau
Interactions chimiques: Aucune interaction connue
Conditions médicales aggravées: Asthme, Affection respiratoire, maladie cardio-vasculaire, Problèmes de peau

Données de seuil de réponse chez l'homme

Seuil d'odeur Non établi pour le produit.

Seuil d'irritation Non établi pour le produit.

Classifications du système d'identification des matières dangereuses / National Fire Protection Association

<u>Classement des risques :</u>	<u>Santé</u>	<u>Inflammabilité</u>	<u>Physique / Instabilité</u>	<u>PPI / Danger spécial</u>
HMIS	3	0	2	
NFPA	3	0	2	Classe oxydant d'OX de l'Association Nationale de Protection contre des Incendies(National Fire Protection Association, NFPA): il remplit les critères d'une Classe 1 oxydant de la NFPA

Effets immédiats (aigus) sur la santé

Toxicité par inhalation:	Peut être nocif si inhalé. Peut irriter le système respiratoire.
Toxicité de peau:	L'exposition de la peau à la matière sèche cause une irritation cutanée d'intensité moyenne caractérisée par des rougeurs et une enflure. L'exposition de la peau à la matière mouillée peut causer une irritation grave et/ou des brûlures caractérisées par des rougeurs, une enflure et la formation d'une croûte. Une exposition prolongée de la peau peut causer des lésions permanentes. Provoque une irritation modérée de la peau.
Toxicité d'oeil:	Irritation sévère des yeux Provoque des brûlures des yeux.
Toxicité par ingestion:	Peut être nocif par ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Toxicité aiguë des organes cibles:	Cependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées., Corrosif pour les yeux, Irritant cutané modéré, Voies respiratoires, Appareil gastro-intestinale

Effets prolongés (chroniques) sur la santé

Carcinogénicité:	Ce produit n'est ni connu ni cité comme cancérigène par les sources de références suivantes : CIRC, OSHA, NTP ou EPA.
------------------	---

Toxicité affectant la fonction reproductrice et le développement:	Ce produit n'a pas été testé pour ses effets reproduction ou le développement. Cependant, ce produit contient un ingrédient qui a été montré pour être un danger possible reproduction ou le développement basé sur des études animales. Une attention particulière doit donc être utilisée lors de la manipulation de ce produit et les expositions doivent être minimisées.
Inhalation:	Il n'y a aucun trouble connu ou signalé causé par l'exposition chronique, sauf les troubles similaires à ceux découlant d'une exposition aiguë.
Contact cutané:	Il n'y a aucun trouble connu ou signalé causé par l'exposition chronique, sauf les troubles (le cas échéant) similaires à ceux découlant d'une exposition aiguë.
Ingestion:	L'ingestion chronique de ce produit risque de causer une irritation sévère et des effets corrosifs.
Contact oculaire:	Le contact prolongé risque de résulter en une lésion irréversible. Affecte la cornée et risque de détérioration de la vue.
Sensibilisation:	Risque de causer une sensibilisation cutanée allergique chez certains individus.
Toxicité chronique des organes cibles:	Il n'y a aucun effet connu ou rapporté d'organe de cible d'exposition chronique.
Informations supplémentaires sur les risques de la santé :	Pentahydraté tétraborate de sodium est chimiquement et toxicologiquement liés à l'acide borique, la majorité des études de toxicologie chronique borate ont été réalisées en utilisant l'acide borique. Tétraborate de sodium pentahydraté est converti en acide borique dans les systèmes biologiques.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>DÉNOMINATION CAS OU SCIENTIFIQUE</u>	<u>No CAS</u>	<u>ÉCART DE %</u>
POTASSIUM PEROXYMONOSULFATE	10058-23-8	
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3	
POTASSIUM SULFATE	7778-80-5	
POTASSIUM BISULFATE	7646-93-7	
POTASSIUM PEROXYDISULFATE	7727-21-1	

MAGNESIUM CARBONATE

546-93-0

Carbonic acid, magnesium salt (1:1), mixt. with
magnesium hydroxide (Mg(OH)₂), hydrate

39409-82-0

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux:** Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer. Pour des soins médicaux d'urgence 24 heures sur 24, communiquer avec le réseau de mesures d'urgence Arch Chemical au 1 800 654-6911. Se munir du contenant ou de l'étiquette du produit avant d'appeler le centre antipoison ou le médecin ou pour se rendre à l'hôpital.
- Inhalation:** EN CAS D'INHALATION : amener la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions plus détaillées sur les soins à administrer.
- Contact cutané:** SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
- Contact oculaire:** DANS LES YEUX : maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer après cinq minutes de rinçage, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer.
- Ingestion:** SI AVALÉ : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins à administrer. Si la personne peut avaler, lui faire boire à petites gorgées un verre d'eau. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'en avoir reçu la directive d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Résumé d'inflammabilité (OSHA): Non combustible., Ce produit n'est pas inflammable., La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique., Non-explosif

Propriétés d'inflammabilité

Risques d'incendie / explosion:	Dégagera de l'oxygène lorsque chauffé, ce qui intensifierait un incendie Ne brûle pas
Agent d'extinction:	Eau
Instruction de lutte contre l'incendie:	En cas d'incendie, utiliser le matériel normal de lutte contre l'incendie et l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8, y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par l'Institut national pour la sécurité et la santé du travail (National Institute for Occupational Safety and Health, NIOSH). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Produits de combustion dangereux:	Pendant un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques risquent de se dégager suite à une décomposition thermique ou combustion.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION PERSONNELLE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE:	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Porter un équipement de protection respiratoire.
---	---

Procédures pour atténuer les effets d'un déversement

Dissémination dans l'air:	Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Dissémination dans l'eau:	En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Dissémination sur le sol:	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter la formation de poussière.
Informations supplémentaires sur les déversements :	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter l'inhalation de la poussière. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Stockage:	Protéger de l'humidité. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation: Un système d'échappement local ou d'autres méthodes de contrôle technique sont normalement requis lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit afin de maintenir le niveau d'exposition aux particules en suspension dans l'air au-dessous de la concentration maximale (Threshold Limit Value, TLV), la limite d'exposition permise (Permissible Exposure Limit, PEL) ou d'autres limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection pour l'utilisation courante du produit

Protection des voies respiratoires : Porter un masque respiratoire homologué si des niveaux supérieurs aux limites d'exposition sont possibles., Un masque respiratoire intégral ou bucco-nasal homologué par NIOSH avec lunettes de chimistes., Un appareil respiratoire semi-intégral à épuration d'air muni d'un filtre N95, approuvé par l'agence NIOSH. Ne pas utiliser d'appareils respiratoires à épuration d'air dans les atmosphères pauvres en oxygène ou IDLH, ni dans les atmosphères où les concentrations d'exposition sont plus de dix (10) fois supérieures à la limite d'exposition publiée.

Protection de peau : Porter des gants étanches, des bottes et un tablier pour éviter tout contact cutané. Il est conseillé de porter une combinaison étanche au cas où une grande partie du corps pourrait se trouver exposée au produit.

Protection d'oeil: Porter des lunettes de chimistes.

Type de vêtement de protection: Néoprène

Mesures de sauvegarde générales S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Données de limite d'exposition

<u>NOM SCIENTIFIQUE</u>	<u>No CAS</u>	<u>Nom de la limite</u>	<u>Exposition</u>
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3		2 mg/m ³ TWA Fraction inhalable
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3		6 mg/m ³ STEL Fraction inhalable
POTASSIUM PEROXYDISULFATE	7727-21-1		0.1 mg/m ³ TWA Adoption 1996
MAGNESIUM CARBONATE	546-93-0		15 mg/m ³ TWA poussière totale
MAGNESIUM CARBONATE	546-93-0		5 mg/m ³ TWA fraction respirable

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	solide
Forme	Pas de données.
Couleur:	Pas de données.
Odeur:	Pas de données.
Poids moléculaire:	Aucun n'est établi.
Poids spécifique :	1.2
	20 °C
pH :	donnée non disponible
Point d'ébullition:	
	non applicable
Point de congélation:	
	donnée non disponible
Point de fusion:	
	donnée non disponible
Densité:	
Densité apparente:	donnée non disponible
Pression de la vapeur:	donnée non disponible
Densité de la vapeur:	Non volatile
Viscosité:	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau:	250 g/l
	20 °C
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non applicable
Taux d'évaporation:	non applicable
Comburant:	Aucun n'est établi.
Composants volatils, % par vol.:	donnée non disponible
Contenu en COV	donnée non disponible
Contenu en PAD	Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Propriétés réactives:	Stable dans les conditions normales.
Conditions à éviter:	Chaleur., Exposition à l'humidité.
Incompatibilité chimique:	Une réaction chimique se produit lorsque ce produit est au contact de nombreuses substances comme par exemple d'autres produits de traitement de piscines, acides, matériaux organiques, composés à base d'azote, poudre sèche pour éteindre les incendies (à base de phosphate monobasique d'ammonium), oxydants, tout liq. corrosif, produits combustibles ou inflammables., Halogénures, Éviter l'humidité., Métaux lourds
Produits de décomposition dangereux:	Se décompose lorsque chauffé ou humecté en dégageant de l'oxygène et de la chaleur, Dioxyde de carbone (CO ₂), Monoxyde de carbone, Chlore
Température de décomposition:	Aucune donnée

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie orale:

Sodium tetraborate DL 50 3,200 - 3,400 mg/kg = Rat
pentahydrate
POTASSIUM BISULFATE DL 50 = 2,340 mg/kg rat

Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie cutanée:

Sodium tetraborate DL 50 > 2,000 mg/kg Lapin
pentahydrate

Toxicologie animale des composants

CL50 par inhalation:

Sodium tetraborate CL50 par inhalation 4 h > 2 MG/L Rat
pentahydrate

Toxicité animale du produit

DL 50 par voie orale: DL50 Présumé être d'environ 2,000 mg/kg rat

DL 50 par voie DL50 Présumé être > 2,000 mg/kg lapin

cutanée:

CL50 par inhalation: CL50 1 h (poussière d'aérosol) Présumé être > 5 mg/l rat

Irritation cutanée: Cependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées., irritation modérée de la peau, Irritant pour la peau.

Irritation oculaire: Corrosif pour les yeux

Sensibilisation cutanée: Peut produire une réaction allergique.

Toxicité aiguë: Irritant cutané modéréCependant, si elle est mouillée, elle occasionnera des brûlures cutanées.Corrosif pour les yeux

Toxicité chronique / subchronique: Aucun effet toxique chronique ou subchronique connu ou signalé.

Toxicité affectant la fonction reproductive et le développement: Ce produit n'a pas été testé pour ses effets reproduction ou le développement. Cependant, ce produit contient un ingrédient qui a été montré pour être un danger possible reproduction ou le développement basé sur des études animales. Une attention particulière doit donc être utilisé lors de la manipulation de ce produit et les expositions doivent être

minimisées.

Sodium tetraborate pentahydrate

L'acide borique a été testé sur de nombreuses espèces animales en laboratoire et une seule espèce a montré des signes de foetotoxicité en présence de doses maternelles toxiques. En se fondant sur cette donnée, ce produit peut entraîner des effets toxiques sur le développement du fœtus.

Mutagénicité: Ni connu ni signalé comme étant mutagène.

Carcinogénicité: Ce produit n'est ni connu ni cité comme cancérigène par les sources de références suivantes : CIRC, OSHA, NTP ou EPA.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Vue d'ensemble: Modérément toxique pour les poissons et les autres organismes marins.

Valeurs de toxicité écologique for: Sodium tetraborate pentahydrate

<** Phrase language not available: [- 24 day LC50 (chronic toxicity) = 88 mg/l
FR] ARCH - 000000000001791 **>
Daphnie magna, - 24 h CE50= 242 mg/l
Algue verte (Scenedesmus - 96 h EC10 = 24 mg/l
subspicatus)

Valeurs de toxicité écologique for: POTASSIUM SULFATE

Lepomis macrochirus (Crapet - 96 hr. EC50 (cell growth inhibition) 96 h CL50 = 3,550 mg/l
arlequin)
Pimephales promelas (Vairon à - 96 h CL50 = 680 mg/l
grosse tête)
Daphnia magna - 48 h CE50= 720 mg/l

Valeurs de toxicité écologique for: POTASSIUM PEROXYDISULFATE

Cyprinus carpio (Carpe) - 48 h CL50 = 1,360 mg/l
Oncorhynchus mykiss (Truite arc- - 48 h CL50 = 234 mg/l
en-ciel)
Poecilia reticulata (Guppie) - 48 h CL50 = 845 mg/l
Daphnia magna - 48 h CL50= 92 mg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

IL FAUT PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR EMPECHER DE CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PRODUIT. SON UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE L'ELIMINATION DU PRODUIT INUTILISE, DES RESIDUS ET DES CONTENEURS SELON LES LOIS EN VIGUEUR AU NIVEAU DE LA LOCALITE, DE L'ETAT, ET AU NIVEAU FEDERAL EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT, LE STOCKAGE ET L'ELIMINATION DE DECHETS DANGEREUX ET NON-DANGEREUX.

Résumé des méthodes
d'élimination des déchets : EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET LES RÈGLEMENTS
LOCAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX CONCERNANT LE
TRAITEMENT, L'ENTREPOSAGE ET L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ce déchet étant classifié non dangereux, son élimination doit
respecter les lois, directives et règlements nationaux et européens.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Terre (US DOT): UN3260 SOLIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A. (COMPOSÉ
DE MONOPERSULFATE) 8 II

Par Eau (IMDG): UN3260 SOLIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A., (COMPOSÉ
DE MONOPERSULFATE) 8 II Polluant marin : Aucun effet

Aérien (IATA): UN3260 SOLIDE CORROSIF, ACIDE, INORGANIQUE, N.S.A., (COMPOSÉ
DE MONOPERSULFATE) 8 II

Numéro du guide de réaction d'urgence: ERG # 154

Notes de Transport: Dans certaines circonstances, le transport de ce produit peut bénéficier de deux exemptions, applicables aux produits en quantité limitée ou aux biens de consommation. Voir la Lettre de transport pour les détails d#expédition.

Programmes d'urgence ("EmS"): F-A, S-B

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTATS-UNIS:

TSCA: Les composants de ce produit apparaissent dans l'Inventaire des produits chimiques établi par la TSCA (législation américaine sur les substances toxiques).

Numéro d'enregistrement du pesticide auprès de l'EPA: Aucun n'est établi.

Liste des pesticides chimiques FIFRA (40 CFR 180): Non déposé aux États-Unis sous le nom de FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act)

SARA, Titre III:

Section des catégories de dangers 311 / 312 (40 CFR 370.2):

Santé	Immédiat (aigu)
État physique	Danger d'incendie

Planification des urgences et droit à l'information des communautés (40 CFR 355, App. A):

Substance Extrêmement Dangereuse Section 302 - Quantité à Partir de Laquelle:

ZUS_SAR302	TPQ	Aucun n'est établi.
------------	-----	---------------------

Quantité à signaler (49 CFR 172.101, Appendice):

ZUS_CERCLA	Quantité à rapporter	Aucun n'est établi.
ZUS_SAR302	Quantité à rapporter	Aucun n'est établi.

Déclarations obligatoires du fournisseur (40 CFR 372.45), composants à signaler 313

ZUS_SAR313	Concentration de minimis	Aucun n'est établi.
------------	--------------------------	---------------------

Section 112r, ARP toxique (Clean Air Act):

CAA 112R	Aucun n'est établi.
----------	---------------------

Socmi (Clean Air Act):

HON SOC	Aucun n'est établi.
---------	---------------------

Section 111, VOC (Clean Air Act):

CAA 111 Aucun n'est établi.

Section 112, Polluants aériens dangereux (Clean Air Act):

ZUS_CAAHAP Aucun n'est établi.

ZUS_CAAHRP Aucun n'est établi.

CAA AP Aucun n'est établi.

Réglementations sur le droit à l'information des États (US), état des ingrédients

Pennsylvania:

CAS #	COMPONENT NAME
7727-21-1	POTASSIUM PEROXYDISULFATE

ZUSPA_RTK

Pennsylvania: Hazardous substance list

1989-08-11

PEROXYDISULFURIC ACID ([[HO)S(O)2]2O2), DIPOTASSIUM SALT

New Jersey:

CAS #	COMPONENT NAME
546-93-0	MAGNESIUM CARBONATE
7646-93-7	POTASSIUM BISULFATE
7727-21-1	POTASSIUM PEROXYDISULFATE

ZUSNJ_RTK

New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTK-HSL)

2007-03-01

MAGNESITE CARBONIC ACID, MAGNESIUM SALT (1:1)

New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTK-HSL)

2007-03-01

POTASSIUM HYDROGEN SULFATE POTASSIUM BISULFATE SULFURIC ACID, MONOPOTASSIUM SALT

Special Health Hazard - Corrosive

New Jersey Right to Know Hazardous Substance List (RTK-HSL)

2007-03-01

POTASSIUM PERSULFATE PEROXYDISULFURIC ACID, ([[HO)S(O)2]2O2), DIPOTASSIUM SALT

Massachusetts:

CAS #	COMPONENT NAME
-------	----------------

Proposition 65 de la Californie:

CAS #	COMPONENT NAME
-------	----------------

ZUSCA_P65

None established

Classification des risques de SIMDUT:

Ingredient Disclosure List (WHMIS)
2007-08-24
Threshold limits: 1 Weight percent
1513
Potassium hydrogen sulfate

Ingredient Disclosure List (WHMIS)
1988-01-20
Threshold limits: 0.1 Weight percent
1252
PERSULFATE COMPOUNDS

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE RÉVISION DE LA
FDS :

Section(s) révisée(s): 1
Références Majeures : Disponible sur demande.

**FICHE DE DONNÉES
DE SÉCURITÉ DES
PRODUITS**

CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE (MSDS) A ETE MISE AU POINT POUR SATISFAIRE AUX NORMES FEDERALES DE COMMUNICATION DE DANGER ETABLIES PAR OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) (BUREAU AMERICAIN CHARGE DE LA SECURITE ET LA SANTE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL), 29 CFR (CODE OF FEDERAL REGULATIONS) (CODE DES REGLEMENTS FEDERAUX) 1910.1200. DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE DOIVENT ETRE MISES A LA DISPOSITION DE TOUS CEUX QUI UTILISERONT, MANIPULERONT, STOCKERONT, TRANSPORTERONT, OU SERONT EXPOSES A CE PRODUIT. ELLES ONT ETE PERPAREES POUR SERVIR DE GUIDE AU PERSONNEL CHARGE DE LA DIRECTION, CHARGE DES OPERATIONS, AUX INGENIEURS D'USINE ET POUR TOUTE PERSONNE TRAVAILLANT AVEC CE PRODUIT OU LE MANIPULANT. SELON ARCH, CES INFORMATIONS SONT FIABLES ET MISES A JOUR A LA DATA DE LEUR PUBLICATION, MAIS ARCH NE DONNE AUCUNE GARANTIE. DE PLUS, SI CETTE FICHE A PLUS DE TROIS ANS, CONTACTER ARCH MSDS CONTROL AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSOUS POUR VERIFIER QUE LES DONNEES DE CETTE FICHE ONT TOUJOURS COURS. .